

Voici donc ce texte, tel qu'il est dans notre document :

" *Miscellaneorum liber.*

Ejus index ad calcem folio 173 positus est à J. B. de la Brosse hujus Missionis in Dominii Regii stationibus pastore, qui singula quæ quidem reperit, calculo arithmetico annotavit folia, ut facilius per indicem inveniantur quæsita." Et sur le verso est écrit : "

†

Jesus Maria

1686

Ex dono Dæ Le Carlier Miss, Taduss, S. J. ut patet ex adscriptis ad calcem. "

VICTOR-A. HUART, Ptre

du Séminaire de Chicoutimi.

Québec, 2 août 1890

LE SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

Les murs de l'aile neuve que la direction du Séminaire de Chicoutimi fait construire en ce moment, sont à la veille d'être terminés. Cette nouvelle construction, perpendiculaire à l'ancienne, et partie du corps principal, mesure 120 pieds sur 52, et compte quatre étages. La façade est partie en pierre piquée, et partie en pierre boulonnée. Voici l'aménagement projeté de l'ancien et du nouveau local, qui ne pourra être utilisé qu'à la fin de l'année prochaine.

L'ancienne bâtisse sera occupée exclusivement par les écoliers : réfectoire, au rez de chaussée ; parloir, infirmerie, salles d'étude et de récréation pour externes, au premier ; salles d'étude et de récréation pour pensionnaires, au second ; classes, au troisième et au quatrième ; dortoirs, sous les combles.—La nouvelle bâtisse sera aussi à l'usage exclusif des prêtres et des ecclésiastiques : réfectoire, cuisine, salle des domestiques, au rez de chaussée ; chapelle provisoire, parloir, procure, voûtes de sûreté, salon des prêtres, au premier ; appartements du supérieur, librairie, bibliothèque des professeurs et des élèves, chambres des prêtres, au second ; chambres pour prêtres de la maison et pour prêtres étrangers, au troisième ; bibliothèque du Séminaire, élèves du Grand Séminaire et musée, au quatrième ainsi que sous les combles.

La chapelle provisoire, au premier et au second, sera plus tard l'entrée de la chapelle qui sera continuée à l'extérieur, et dont le soubassement long de 100 pieds servira de salle de réception. La construction de cette chapelle et du dôme est remise forcément à